

Compte rendu de la première commission du Conseil Municipal des Enfants du mardi 12 janvier 2021

"Le mardi 12 janvier 2021 s'est tenue la première commission de nos jeunes élus de 17h à 18h dans la salle du conseil de la mairie.

Adultes présents : M. Claude Valéro Maire de Paulhan, Mme Isabelle *GAVINET*, adjointe à la jeunesse, Mesdames Hélène DAVIT, Laetitia CAPELLE et Aleksandra DJUROVIC élues à la jeunesse, Mme Pascale DAMEROSE DGS, et Mme Mounia EL MAHZOUM, présidente de l'association 123 soleil.

Absente excusée : Madame Sandra MUTUEL, directrice de l'école ARC en Ciel

Enfants présents : Aurore PLATET, Clément PERSONNAZ, Lysie PAMELLE, Camille LOPEZ, Houssine AGUARD OUSRAF, Younes AGUARD OUSRAF, Paul COTTAT, Zoé GINER, Alycia BRETON, Basile SOLLER, et Coline MENDES

Enfants absents non excusés : Jephthé JAM et Alicia HAINE

Secrétaires de séances : *Laetitia CAPELLE, Aurore PLATET, Camille LOPEZ.*

1. Accueil par le maire : Proposition de fonctionnement des prochaines réunions : 10 mn de réunion plénière (tous ensemble) à chaque début de séance pour "les infos de la commune de Paulhan" (une synthèse des événements passés et en cours sur la commune + infos diverses) puis travail en groupe et retour en séance plénière pour bilan 10 mn avant la fin de la réunion.

2. Rappel du calendrier des réunions et de quelques règles de fonctionnement : les enfants doivent désigner un/une secrétaire de séance qui prend des notes, un/une maître de la parole et un/une maître du temps pour que la réunion se déroule dans les meilleures conditions.

3. Répartition des idées proposées par TOUS les candidats durant la campagne électorale de novembre 2020 en 3 thèmes de commissions :

1° Nature/Environnement

2° Jeux

3° Relations/Animations

Après cette tâche fastidieuse, les enfants se sont prononcés sur leur positionnement au sein de ces commissions. (Voir annexe jointe)

Chacun sait maintenant à quel groupe il appartient, il ne leur reste plus qu'à se retrousser les manches pour avancer concrètement sur leurs projets.

Rdv donc le mardi 9 février pour la deuxième commission du CME de Paulhan.